

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Le 29 Février 2024 à 18 heures 45 minutes, salle de la mairie

Présents : Monsieur BILLOUX Alain, Madame BLANC Claude, Monsieur THEVENET Guy, Madame FOUQUET Laure, Madame DEGOULANGE Viviane, Madame SEGUR Véronique, Monsieur TANTOT Pierre, Monsieur MALLERET Guy

Excusés : Madame SAULNIER Emilie

Secrétaire de séance : Monsieur MALLERET Guy

La séance est ouverte à 18 heures 45 minutes, le quorum étant atteint, Madame le Maire propose d'adopter le compte rendu de la séance précédente. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le compte rendu.

1 - **Objet** : Demande d'aide départementale

Madame le Maire soumet à l'examen des membres du Conseil Municipal le dossier relatif à l'acquisition d'une tondeuse pour la commune.

Le montant estimatif hors taxes de ses fournitures s'élève à 22 250,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- 1) *Approuve* le projet
- 2) *Sollicite* une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)
- 3) *S'engage* à inscrire ses travaux au budget primitif 2024 – section investissement
- 4) *Mandate* Madame le maire à signer tous les documents s'y rapportant

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - **Objet** : Demande d'aide départementale – Travaux de voirie

Madame le Maire soumet à l'examen des membres du Conseil Municipal le dossier relatif aux travaux de voirie

Le montant estimatif hors taxes de ses fournitures s'élève à 46 093,50 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- 1) *Approuve* le projet
- 2) *Sollicite* une subvention à hauteur de 30% auprès du Conseil Départemental au titre de la voirie
- 3) *S'engage* à inscrire ses travaux au budget primitif 2024 – section investissement
- 4) *Mandate* Madame le maire à signer tous les documents s'y rapportant

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - **Objet** : Demande d'attribution de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Entre Allier Besbre et Loire

Madame le Maire soumet à l'examen des membres du Conseil Municipal le dossier relatif à l'achat de matériel d'équipement pour la commune.

Le montant estimatif hors taxes de ses fournitures s'élève à 26 000,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- 1) *Approuve* le projet

- 2) **Sollicite** une subvention auprès de la Communauté de Commune Entr'Allier Besbre et Loire au titre du fonds de concours
- 3) **S'engage** à inscrire ses travaux au budget primitif 2024 – section investissement
- 4) **Mandate** Madame le maire à signer tous les documents s'y rapportant

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - **Objet** : Renouvellement convention de partenariat La Poste – Agence Postale Communale

Madame le Maire rappelle l'historique des négociations avec La Poste.

Après consultation, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte le renouvellement de la convention de partenariat La Poste Agence Communale à la date du 01 Mars 2024 et donne à Madame le Maire le pouvoir de signer une Convention de partenariat avec La Poste.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - **Objet** : Mise à disposition du terrain de football et de ses annexes

Vu la demande de l'association l'AS Rongères,

Considérant que le terrain de football et ses annexes ne sont plus utilisés,

Considérant que l'AS Rongères participera au frais de consommation d'eau et de gaz

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer une convention de mise à disposition du terrain de football et de ses annexes à l'AS Rongères.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

DIVERS

Madame le Maire rend lecture à l'assemblée d'un courrier de remerciement de M. Potier suite à la nomination des rues.

La séance est levée à 20 heures 10 minutes.

Le secrétaire de séance
Guy MALLERET

Le Maire
Catherine JONET